## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 29 novembre au 6 décembre

En CT, je vote:

En CAP, je vote:

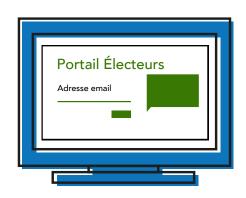




### DÈS LE 11 OCTOBRE, JE CRÉE MON MOT DE PASSE

• Je me connecte sur <u>elections2018.education.gouv.fr</u> et je saisis mon e-mail professionnel





 Je me connecte ensuite sur mon e-mail professionnel, je clique sur le lien reçu par mail et je crée un mot de passe personnel J'accède à ma messagerie professionnelle sur :

Ne pas confondre I-prof et messagerie professionnelle

#### **DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE, JE VOTE**

 Je me connecte à mon espace électeur <u>elections2018.education.gouv.fr</u> et je clique sur « voter »
Je saisis mon identifiant de vote (reçu à l'école ou sur mon e-mail professionnel) et mon mot de passe personnel





• Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants

#### LE COMPTE ÉLECTEUR PERMET

- De consulter les scrutins pour lesquels je serai appelé à voter
- De récupérer mon identifiant de vote, de créer ou recréer mon mot de passe
- D'accéder au bureau de vote en ligne



Du 29 novembre et jusqu'au 6 décembre :

# VOTONS SNUIPP ET FSU,

un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant snuipp.fr/landingpage

